

toujours croissante de constructions nouvelles au milieu de celles qui existaient déjà, accumulation qui tend, de plus en plus, à entraver la libre circulation de l'air et à limiter l'espace réservé aux promenoirs des malades. A côté de cette observation se place tout naturellement un vœu : M. Pointe voudrait que l'architecte ne fit jamais aucun changement à ce qui existe, avant que les médecins eussent été consultés par l'administration. Mais ce vœu se réalisera-t-il un jour ? et peut-on raisonnablement l'espérer lorsque, non seulement, les médecins n'ont pas voix dans les délibérations administratives, mais encore qu'ils n'obtiennent parfois qu'avec une extrême difficulté certaines améliorations réclamées par l'état des salles dont le service leur est confié ? Et cependant de quel utile concours l'administration ne se prive-t-elle pas en agissant ainsi ? Le livre de M. le docteur Pointe en fournit la preuve à chaque page. En louant ce qui est bien, en appréciant les progrès accomplis, l'auteur insiste sur ce qui reste à faire, et il ne signale pas un seul abus qu'il n'indique le moyen d'y remédier, pas une seule amélioration qu'il ne donne son avis sur les voies à suivre pour y parvenir. M. Pointe a compris, dès longtemps, que, puisque la santé est l'unique bien du pauvre, on ne saurait apporter trop de soins à l'application des moyens destinés à la lui rendre, et que, dans la recherche de ces moyens, il n'est rien de si petit ou de si bas, en apparence, qui ne grandisse et ne s'élève aux yeux des vrais amis de l'humanité. Aussi sa plume n'a-t-elle reculé devant aucune des nécessités de son sujet ; mais si les détails ont justement occupé son attention, ils ne l'ont pas tellement absorbée qu'il n'ait aussi traité, avec toute l'étendue qu'elles comportent, les questions d'un intérêt plus élevé dont l'administration s'est jusqu'ici réservé la décision souveraine.

Le second chapitre est consacré aux *servants*. Cette partie de l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Lyon, si naïvement tracée dans l'ouvrage de feu l'Archiviste Dagier, est ici renfermée dans un très petit nombre de pages ; et, suivant nous, cette sobriété est une preuve de goût dont il faut tenir compte au nouvel historiographe de l'Hôtel-Dieu. M. Pointe ne se dissimule aucune des imperfections du mode actuel d'organisation du service en ce qui concerne les servants de l'un et de l'autre sexe ; mais il pense que ce service s'améliorerait si l'on supprimait les frères, au fur et à mesure d'extinction, en les remplaçant par de nouvelles sœurs pour tous les travaux à la portée des femmes, et par des domestiques à gages pour tout ce qui exige la force des hommes. Sans doute, plusieurs abus fort graves disparaîtraient par l'adoption de cette mesure ; mais l'auteur ne reconnaîtra-t-il pas, avec nous, qu'il y aurait quelque chose de mieux à faire ? Pourquoi, en effet, ne pas appeler de véritables religieuses, de ces saintes filles qui, ayant fait vœu de pauvreté et rompu à jamais avec le monde, nous offrent chaque jour de si parfaits modèles de charité et d'humilité chrétiennes ?